

# NOUVELLES DE L'APRUM

## NOUVELLES du 20 mai 1993

LETTRE DU 20 MAI 1993

Chères Collègues et chers Collègues,

Une fois de plus, l'APRUM déplore la perte d'un de ses membres. Il s'agit du professeur Henri Ellenberger de l'École de criminologie décédé le premier mai à l'âge de 87 ans. Après avoir fait des études en médecine et en psychiatrie à Zurich et à Paris, Monsieur Ellenberger s'est joint, en 1952, à la célèbre Menninger Clinic de Topeka (Kansas). Puis, après quelques années consacrées à des travaux en psychiatrie à l'Université McGill, il s'est joint au personnel enseignant de l'École de criminologie de la Faculté des sciences sociales où il a œuvré jusqu'à sa retraite. Ethnographe et historien de la médecine, il a publié un important traité d'ethnopsychiatrie. Son grand oeuvre « À la découverte de l'inconscient » lui a valu une réputation internationale. Pendant les nombreuses années qui ont suivi sa retraite, le professeur Ellenberger a poursuivi des travaux qui ont maintenu son nom, celui de l'École de criminologie et celui de l'Université de Montréal « à la une » des publications mondiales dans son domaine. Henri Ellenberger, un grand maître à penser, vivra longtemps dans la mémoire collective.

Maintenant que le printemps donne l'impression de vouloir demeurer parmi nous, le moment des retrouvailles annuelles s'approche. Ainsi les collègues auront deux occasions prochaines de se revoir: à l'Assemblée générale annuelle et à la réception qui suivra. Je vous rappelle les informations d'usage:

- l'Assemblée générale se tiendra le 15 juin prochain à 16:00 à la salle M-415 du pavillon principal;
- la réception annuelle suivra immédiatement et aura lieu dans le Hall d'honneur de 17:30 à 20:00.

En vue de l'Assemblée générale, le Secrétaire de l'APRUM, Gérard de Montigny, vous envoie les documents suivants:

- le procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le 2 juin 1992;
- l'avis de convocation pour l'Assemblée du 15 juin ainsi que l'ordre du jour de cette réunion.

Les organisateurs de la réception annuelle ont préparé à votre intention:

- un coupon-réponse qu'ils vous prient de retourner dans les meilleurs délais car il leur faut passer commande en temps opportun; vous noterez que le Conseil a majoré à 30\$ la contribution demandée pour la réception, les hausses de frais et les déficits encourus motivent la décision;
- une enveloppe préadressée;

- un laissez-passer qui vous permettra de garer votre voiture dans « un certain voisinage » du pavillon principal. L'utilisation de l'expression « un certain voisinage » découle du fait que des travaux majeurs de réfection seront effectués d'ici peu dans la cour d'honneur et toucheront également certaines entrées immédiatement contiguës. Dès que seront précisées les voies d'accès résiduelles, je vous communiquerai l'information pertinente.

Le Secrétaire vous communique (voir document ci-joint) les résultats du scrutin tenu récemment pour élire les quatre collègues qui siégeront au Conseil de l'APRUM à titre de conseillers. Je complète son information et vous envoie la liste des membres du Conseil pour le prochain exercice.

Les dossiers de l'assurance-maladie et de la Caisse de retraite continuent de retenir l'attention des responsables et du Conseil. L'information vous parviendra dès que les éléments nouveaux le justifieront.

Vous avez sans doute noté qu'une erreur s'est glissée au sujet de l'ampleur du surplus actuariel de la Caisse de retraite au 31 décembre 1991. C'est bien 145 000 000\$ qu'il aurait fallu lire. J'ai une excuse toute prête: « c'est la faute de l'ordinateur »!

Je vous salue toutes et tous bien cordialement.

Le Président  
Jacques St-Pierre  
JSP/fsp